

## Compte rendu de la visite SUD effectuée lors des cours aux étudiants infirmiers à l'université Pierre et Marie Curie (Paris VI) le vendredi 5 mars 2010

Pour le second semestre de formation des Etudiants en Soins Infirmiers, Paris VI a mis en place les cours à l'université. A ce jour **10 IFSI dont 3 de l'AP** sont concernés : **Charles Foix, Saint Antoine et Tenon**. Deux IFSI rattachés à cette université font des rentrées de février dont pour l'AP : La Salpêtrière. En ce qui les concerne, rien n'est prévu pour le 1<sup>er</sup> semestre, quant au 2<sup>nd</sup>, nous n'avons pas pu avoir d'information.

L'amphithéâtre que nous avons visité est beau, grand, neuf et propre. Il peut contenir 320 étudiants.

Nous avons rencontré Madame Grellety, responsable pour la faculté et Madame Lointier, cadre pédagogique, coordinatrice du groupe de pilotage.

Nous nous sommes étonnés du nombre de places restant vacantes dans l'amphi alors que de nombreux étudiants ne sont pas convoqués pour assister à ces cours. Ces personnes nous ont très gentiment expliqué que **la programmation des présences en cours était un choix des IFSI** : « les IFSI se sont répartis les cours auxquels ils désiraient assister. C'est eux qui ont choisi d'être présents ou non à certains enseignements ».

Cette information est surprenante... nous ne l'avons pas eu en IFSI. Mais, **comment se fait il que la planification des publics IFSI laisse apparaître que seulement 190 à 270 ESI soient invités à assister au cours en direct (avec une moyenne qui tourne autour de 200 ESI) alors que l'amphithéâtre peut en contenir 320 ?**

Dès septembre 2010 tous les IFSI, pour les ESI de 1<sup>ère</sup> et de 2<sup>nde</sup> année, seront concernés. Par exemple, les étudiants d'Ambroise Paré et de Raymond Poincaré qui sont rattachés à Paris Ouest, devront aller à Saint Quentin en Yvelines. **Les titres de transport seront-ils pris en charge comme pour les stages ?**

**Les cours en visioconférence** ont été promis. Cela veut donc bien dire que les étudiants qui sont sur du temps école et qui peuvent donc visionner les enseignements en direct, devraient pouvoir poser des questions directement aux intervenants. Mais, actuellement les IFSI de l'AP n'ont pas l'équipement nécessaire. Les cours pourront bientôt être **diffusés en direct grâce à Internet** mais il n'est pas question de visioconférence, juste de **diffusion sur écran**. Quant aux ESI qui sont en stage, ils n'auront pas droit aux questions.... « Ils pourront juste se repasser le cours » en espérant qu'en écoutant une seconde fois, ils comprendront mieux.... Quant aux formateurs, soit ils se déplacent pour assister aux cours, soit, même tarif que les ESI... c'est très pratique pour mettre en place les TD.

Le CFDC est bien connu pour anticiper les besoins : état du parc informatique, fermeture d'IFSI, dégradation des locaux... **quand sera mis en place le matériel adéquat ?**



A notre demande d'avoir les photocopiés avant les cours (comme pour toutes les autres formations universitaires ou il est possible soit de télécharger les cours en avance, soit d'acheter les photocopiés en début de semestre), la réponse a été : « **NON** à ce jour. L'an prochain, vous aurez les cours de cette année sur le site de la faculté si les universitaires désirent laisser le site ouvert car la question des droits d'inscription à l'université n'a pas été réglée ». Cela veut-il dire que vous devrez vous acquitter de 2 droits d'inscriptions : une à l'AP, l'autre à l'université ou que l'AP ne

percevra plus aucun droit d'inscription ? Là aussi le doute plane...

Ensemble restons vigilant quant à la qualité de la formation afin que vous bénéficiiez des mêmes droits que les autres étudiants.